

L'I.P.A.

L'Infirmier(e) en Pratique Avancée : Accompagner le patient dans son parcours de santé



Les pathologies chroniques stabilisées ciblées :

- Artériopathies chroniques
- Accident vasculaire cérébral
- Cardiopathie et Maladies coronaires
- Diabète de type 1 et 2
- Insuffisance respiratoire chronique
- Maladie d'Alzheimer et autres démences
- Maladie de Parkinson
- Épilepsie

Un nouveau professionnel de santé est habilité à vous suivre en **collaboration avec votre médecin traitant** en complément de l'offre de soin globale.

Qui est-il?

- ~ Infirmier(e) avec plus de 3 ans d'expérience
- ~ Spécialisation supplémentaire de 2 ans lui conférant un diplôme d'état d'IPA, grade master
- ~ Conventionné(e) avec l'assurance maladie

Comment peut-il vous accompagner?

- ~ En suivant vos pathologies chroniques
- ~ En effectuant des actes d'évaluation et de surveillance de votre état de santé
- ~ En proposant des actions d'orientation, d'éducation à la santé de prévention et de dépistage
- ~ En prescrivant des médicaments, des dispositifs médicaux, des examens complémentaires

PARLEZ-EN AVEC VOTRE MÉDECIN TRAITANT